

Nous avons un handicap et nous avons des droits.

Le droit de travailler, d'aller où bon nous semble, d'aller à l'école de notre choix, de vivre où et avec qui nous voulons.

De prendre des décisions, d'être consultés pour tout ce qui nous concerne.

Nous avons plein de droits, comme tout le monde.

Défendons nos droits avec Unia.

www.unia.be

Unia près de chez vous... à Bruxelles

Unia Bruxelles
138 Rue Royale
1000 Bruxelles
02 212 30 00
info@unia.be

en Wallonie

Unia Brabant wallon Hainaut Sud
0470 66 46 89
bwhsud@unia.be

Unia Huy-Waremme Namur - Luxembourg
0470 66 46 88 ou 0498 77 10 46
huynamlux@unia.be

Unia Liège Verviers
0479 99 28 21
liegeverriers@unia.be

Unia Wallonie Picarde Hainaut Centre
0479 99 28 63
wapihc@unia.be

en Flandre

13 points de contact locaux sont accessibles en Flandre.
Détails sur www.unia.be/contact



Que fait Unia ?

La Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Elle s'est notamment engagée à :

- interdire toutes les discriminations sur base du handicap ;
- consulter les personnes handicapées au sujet des lois et des politiques qui les concernent ;
- leur assurer un accès aux écoles, logements, lieux de travail, transports, etc. ;
- préserver leurs droits à prendre des décisions et à gérer leurs biens et leur argent ;
- les protéger de toute violence physique, psychologique et de tout abus ;
- leur permettre de vivre où et avec qui elles veulent ;
- reconnaître leur droit au travail dans tous les secteurs ;
- organiser un enseignement inclusif qui ne sépare pas les élèves handicapés des autres élèves.

Unia a été désigné par les autorités belges pour **surveiller l'application de la Convention des Nations Unies** relative aux droits des personnes handicapées.

Unia est un service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances. **Il est accessible à chaque citoyen.**

Unia peut intervenir auprès de votre employeur, de votre propriétaire, des services auxquels vous vous adressez (votre maison communale, votre compagnie de téléphone/internet,...) ou qui prennent soin de vous pour défendre vos droits.

Unia vous écoute et vous informe sur vos droits.

Unia informe aussi les autorités nationales et internationales des problèmes que vous rencontrez et que vous nous signalez. Ensemble avec des associations représentatives des personnes handicapées, nous agissons pour que vos droits soient mieux respectés.

Pour signaler une discrimination...

Depuis la maison ou à distance :

■ Sur www.unia.be

■ **0800 12 800** numéro gratuit

Lundi à vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

■ info@unia.be

Si vous préférez un entretien personnel :

Prenez un rendez-vous à Bruxelles ou dans un de nos points de contact locaux (voir les coordonnées au dos de ce dépliant).

Pensez à nous demander une interprétation en langue des signes si nécessaire (vous pouvez aussi nous envoyer une petite vidéo en langue des signes que nous traduirons).